

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

**ARRÊTÉ RECTIFICATIF**  
**ANNULE ET REMPLACE LE PRÉCÉDENT ARRÊTÉ**

La commission d'examen des vœux d'inscription sur la plateforme Parcoursup statuant en 2023 pour l'entrée en Parcours Accès Spécifique Santé (PASS) pour l'année universitaire 2023/2024 est ainsi composée :

Jury RECTIFICATIF de 1<sup>ère</sup> ANNÉE sur la plateforme Parcoursup :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
<b>Président :</b>		
SUBTIL FABIEN	MCU PH - Maître de conférences des universités - Praticien hospitalier	UCBL
<b>Membres :</b>		
AUFFRET MARINE	MCU PH - Maître de conférences des universités - Praticien hospitalier	UCBL
BESANCON ILONA	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
DUPONT CORINNE	PU - Professeur des universités	UCBL
GRIGOROV BOYAN	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
HALLE FRANCOIS	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
LAFON ARNAUD	MCU PH - Maître de conférences des universités - Praticien hospitalier	UCBL
LOPEZ JONATHAN	MCU PH - Maître de conférences des universités - Praticien hospitalier	UCBL
QUESADA CHARLES	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
VEYRE GOULET SOPHIE	MCU PH - Maître de conférences des universités - Praticien hospitalier	UCBL
VIPREY MARIE	MCU PH - Maître de conférences des universités - Praticien hospitalier	UCBL

Les Directeurs des composantes suivantes sont chargés de l'exécution du présent arrêté : Philippe PAPAREL (Doyen Faculté de Médecine et Maïeutique – Charles Mérieux LYON SUD), Gilles RODE (Doyen Faculté de Médecine LYON EST), Claude DUSSART (Directeur Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques), Jean-Christophe MAURIN (Doyen Faculté d'Odontologie).

à Villeurbanne, le 09/02/2023

Le Président de l'Université Lyon 1

Frédéric FLEURY